

L'IMMOBILIER : NOTRE MÉTIER, NOTRE PASSION

Notre enseigne en quelques mots...

LOGER est administrateur de biens immobiliers depuis plus de 30 ans à La Réunion. Ainsi, fort de cette expérience, nos agences gèrent aujourd'hui plus de **2600 logements** en location.



Nous sommes présents sur toute l'île, au plus près de nos clients !

5 agences implantées à Saint Denis, Saint Pierre, Saint Gilles, Saint Leu et Bras-Panon.

LES AVANTAGES DE NOTRE CONTRAT

Confiez-nous la gestion locative de votre bien

- 10 collaborateurs dédiés
- Plus de 2600 biens déjà en portefeuille
- Un mandat de gestion FNAIM
- Un contrat packagé le plus performant du marché
- Une garantie de loyers illimitée dans le temps
- Une garantie locative incluant la vacance du logement
- Une assurance propriétaire non occupant (PNO) couvrant la responsabilité civile obligatoire du propriétaire bailleur
- Une offre garantissant un montant d'honoraires de location réduit en cas de départ anticipé du locataire

**Vos 6 premiers mois
de gestion OFFERTS !**

Louer votre bien :

- Un réseau d'agences sur l'ensemble du département
- Plus de 1 000 locations réalisées par an
- Un taux de remplissage moyen de 95% sur l'ensemble du parc locatif
- Un plan de communication ciblé et efficace : Web stratégie, sites internet spécialisés, affiches, panneaux, ...

Notre Barème d'honoraires			
Honoraires de location ou relocation	Honoraires de gestion	Assurances complémentaires	
<ul style="list-style-type: none"> • Honoraires d'entremise : à partir de 150 € TTC <small>(Offerts en cas de départ anticipé du locataire)</small> • Honoraires visite, de constitution du dossier du locataire et de rédaction du bail : 8€/m² • Honoraires de réalisation de l'état des lieux d'entrée : 3€/m² • Honoraires de réalisation de l'état des lieux de sortie : gratuité 	<p style="font-size: 1.2em; font-weight: bold;">6.50% TTC</p> <p>des sommes encaissées</p>	<p style="text-align: center; font-weight: bold;">Garantie Loyers Impayés</p> <p style="font-size: 0.8em;">(Durée illimitée, sans franchise dans un plafond de 70 000 €/sinistre)</p> <p style="font-size: 0.8em;">Protection juridique et détériorations immobilières</p> <p style="text-align: center; font-weight: bold;">Taux 2.5% TTC</p> <p style="font-size: 0.8em;">du montant du loyer hors charges</p>	<p style="text-align: center; font-weight: bold;">Garantie Loyers Impayés et Vacance Locative</p> <p style="font-size: 0.8em;">(Vacance durée 3 mois avec franchise de 2 mois)</p> <p style="font-size: 0.8em;">Protection juridique et détériorations immobilières</p> <p style="text-align: center; font-weight: bold;">Taux 4.5% TTC</p> <p style="font-size: 0.8em;">du montant du loyer hors charges</p>
		<p style="font-weight: bold;">Assurance propriétaire non occupant (PNO) : 80€ TTC par lot / par an</p>	